

**Le vin et l'Europe,
débat organisé par *Notre Europe***

**Le vignoble Bourguignon face à l'enjeu de la
modernité et la nécessité d'une perspective
globale**

MARION DEMOSSIER

Marion DEMOSSIER

anthropologue, Université de Bath, Grande Bretagne.

JUILLET 2007

Le vignoble bourguignon face à l'enjeu de la modernité et la nécessité d'une perspective globale

A l'occasion de la publication par la Commission européenne de ses propositions sur la réforme de l'OCM vitivinicole et dans la foulée de son étude sur la viticulture languedocienne intitulée L'Europe et le vin : métamorphoses d'une terre d'élection, *Notre Europe* relance le débat sur viticulture et identité européenne.

Une demi-douzaine de spécialistes de différents vignobles européens ont répondu à l'appel. Leurs contributions, denses et synthétiques, permettent de mettre en perspective les conclusions tirées de l'enquête de *Notre Europe* dans le Languedoc Roussillon. Elles apportent un éclairage pertinent sur les bouleversements identitaires et les renouvellements de stratégies induits par l'intégration européenne et l'intensification des échanges au niveau mondial.

Le vignoble bourguignon présente un certain nombre de spécificités sur le plan économique, social, politique et culturel qui l'ont toujours placé, historiquement, dans une position de convoitises tant sur le plan national qu'international. L'image qui lui est attachée est celle d'une **viticulture traditionnelle, routinière, ancrée dans le terroir et visiblement détachée des processus affectant nos sociétés postmodernes**. L'extrême hiérarchisation des produits tant sur le plan des appellations que des produits, des producteurs et des prix caractérise un vignoble dont les vins sont recherchés tout autant par une clientèle d'amateurs internationaux que par une clientèle aux revenus confortables qui cherchent à consommer les vins de bourgogne, comme un moyen de se distinguer socialement. La hiérarchisation intense du vignoble bourguignon qui se décline sous la forme de régions de production, d'appellations, de villages, de domaines et enfin de familles et individus se reflète directement dans la hiérarchie sociale des produits et de leurs consommateurs. **En haut de la gamme, c'est le produit ou la production qui commande, avec peu de considération pour**

le consommateur et les changements mondiaux affectant le goût des vins alors qu'en bas de l'échelle, c'est l'inverse, le consommateur dicte ses exigences quant aux produits et à sa définition organoleptique. Cette bipolarisation renvoie grossièrement à différentes catégories d'acteurs dans la filière, du rentier au jeune viticulteur engagé dans les processus de changements.

Le paysage viticole reproduit cette hiérarchisation de la communauté de production. De dimension réduite, le vignoble se divise en cinq grandes régions de production (Chablis/Auxerrois, Côtes de Nuits, Côtes de Beaune, Côte chalonaise, Mâconnais) formant des terroirs relativement homogènes sur le plan de la production et de la commercialisation. Sur cet ensemble représentant **3% du vignoble français**, se déploient sous plus de **200 appellations d'origine** une multitude de terroirs caractérisés par leur lien à un territoire précis, voire une parcelle. Sur cette zone légalement limitée, plusieurs domaines viticoles héritiers directs de ces portions de territoire et d'un **savoir-faire familial lié au lignage et à son histoire** se partagent une niche économique de 0,6% de la production mondiale mais représentent 5% des exportations en valeur, 50% des vins bourguignons faisant l'objet d'exportation. Nous sommes au cœur d'un **vignoble individualiste** où peu de coopératives sont présentes historiquement et où la notion de collectivisme a été diluée par les intérêts individuels et mercantiles attachés au foncier viticole. 5200 exploitations de moins de 10 hectares et 570 négociants définissent la filière et dénotent de la pérennité des **structures commerciales bourguignonnes en place depuis au moins le 18ème siècle** avec le rôle imposant des négociants locaux. Les structures foncières expliquent, au moins dans le vignoble de la Côte d'Or, l'absence d'une tradition politique de gauche marquée. Une forme d'**essentialisme** et de **lien congénital à la terre** marquent la filière viticole, y compris dans un contexte de changements marqués par l'arrivée de nouveaux négociants ou de nouveaux venus dans le monde du vin ainsi que l'achat de grands domaines par les groupes d'assurance ou les inves-

tisseurs étrangers (pas encore à la même échelle que le Languedoc). **Le challenge du 21ème siècle réside dans la transmission du foncier qui nécessite des arrangements financiers complexes au sein des fratries pour assurer la continuité du nom familial et l'assurance d'une qualité renouvelée.** Les changements socio-économiques ont permis aujourd'hui l'arrivée d'une **nouvelle génération de jeunes viticulteurs plus ouverts à la coopération** et demandeurs de savoirs et techniques modernes. De nombreuses associations ont ainsi vu le jour entre jeunes viticulteurs ou entre viticulteurs biologiques, mais leur poids politique est largement limité par la disparité des intérêts de la filière.

Tradition, immuabilité, inertie sont cependant des traits associés au vignoble bourguignon et ce malgré les changements qui l'ont marqué depuis les débuts du Marché Commun. Cette permanence de la société locale a été historiquement marquée par le rôle de députés issus ou non du milieu viticole mais qui ont fait carrière en s'appuyant sur les réseaux locaux de notabilité viticole et en représentant les intérêts de la Bourgogne sur le plan national comme l'illustre l'exemple du député Alain Suguenot, président du groupe d'études viticoles à l'Assemblée Nationale et maire de Beaune, l'un des opposants à la loi Evin. La branche viticole se trouve donc tributaire des stratégies d'appui gouvernemental et les liens entre le pouvoir et la filière ont été entretenus par les leaders locaux à différentes périodes historiques. **Cette politique de clocher pratiquée à l'échelle nationale et européenne est l'un des obstacles majeurs à une réflexion plus globale et intégrée de la filière.**

Une véritable culture du vin définit la région de production et ce malgré des rivalités d'appellations ou de régions. Ce système commun de représentation s'étend à l'échelle locale, et est diffusé nationalement et internationalement construit autour des notions emblématiques de climats, crus, cuvées, domaines et cépages comme le pinot noir ou le chardonnay. La viticulture contribue pour environ 40% à la dimension écono-

mique agricole dans le vignoble bourguignon ce qui explique son poids économique, social et politique. Une rente d'appellation qui s'explique par les conditions strictes de production, par des vins chers et haut de gamme, place les producteurs de ces vins rares en position de monopole alors qu'une autre partie du vignoble bourguignon, celle des vins bénéficiant de l'appellation régionale souffre intensément de la compétitivité des vins du Nouveau Monde et de l'Europe du Sud. Les discussions autour du projet ODG régionale divisent les viticulteurs et syndicats et la réponse de certains producteurs à leurs maux passe par l'attaque des règles communautaires ou par la dénonciation des politiques en matière de santé. Pourtant ces questions sont au cœur même des préoccupations des consommateurs en France et ailleurs. Le futur de ces vins d'appellations moins recherchées est donc problématique à long terme – car s'ils bénéficient de l'attrait de la marque bourgogne, ils inspirent moins le consommateur pluriel postmoderne.

L'enjeu européen offre la possibilité d'ouvrir la réflexion autour du vin comme « produit de société ». Il est aujourd'hui nécessaire que chaque région viticole ouvre son horizon et communique dans une perspective plus globale. C'est seulement à travers l'échange, la communication et la prise en compte des enjeux de chacun qu'une démarche démocratique engagée pourra permettre de lier le local au global. L'Europe peut alors offrir un espace propice à l'épanouissement de ce lien.

Pour mettre en perspective cette analyse avec les cas d'autres vignobles européens, voir les autres textes disponibles sur la page «débat» du site de *Notre Europe* (www.notre-europe.eu) :

- **Le vignoble de Cirò (Italie)**, par Vincent Fournier, anthropologue
- **Le vignoble bordelais**, par Jean-Claude Hinnewinkel, géographe
- **Les vignobles hongrois**, par Françoise Plet, géographe
- **Le vignoble aquitain**, par Philippe Roudié, géographe
- **Les vignobles du nord de l'Espagne**, par Eric Rouvellac, géographe

Et aussi :

- **Le vin et l'Europe : métamorphoses d'une terre d'élection**, par Aziliz Gouez et Boris Petric. Basée sur une enquête ethnographique conduite dans le Languedoc Roussillon, cette étude de Notre Europe analyse les bouleversements qui touchent à la production et à la consommation du vin depuis la mise en place de l'OCM. Plus particulièrement, elle s'intéresse aux perceptions des viticulteurs vis-à-vis de l'action de l'UE en matière viticole et éclaire ce-faisant les enjeux identitaires sous-jacents à la construction européenne et à l'intensification des échanges au niveau mondial.
- **La mondialisation du vin : une œuvre historique européenne**, par Jean-Claude Martin, économiste

Avec le soutien de la Commission européenne : soutien aux entités actives
au niveau européen dans le domaine de la citoyenneté européenne active.



Éducation et culture
L'Europe pour les citoyens

La Commission européenne et Notre Europe ne sont pas responsables de l'usage qui pourrait être fait des
informations contenues dans le texte. La reproduction est autorisée moyennant mention de la source.